Réunion Formation Paris Montparnasse
13 décembre 2017

Présent.e.s :

- *André Falcucci, FAMDT*
- *Alban Cogrel, FAMDT*
- *Ricet Gallet, FAMDT*
- *Jean Baptiste Jobard, CAC*
- *Max le GUEM, FRMJC*
- *Bruno Remy, Université*
- *Jean Claude Boual, CAC*

Excusées : Stéphanie Thomas, Patricia Coler

ML : rappelle la réunion du mois d'octobre. Excuse les absents. Présente Bruno Rémy qui a co-construit la formation.

BR : département carrières sociales en IUT. Une formation de niveau 2 : licence coordinateur de projets autour de la jeunesse en milieu urbain. Enseigne la communication. Spécialité : ingénierie de formation. Département très acteur lors de la création des ESPE dans les universités à Créteil. (Paris XII). Périmètre de l'ESPE qui peut travailler sur toutes les dimensions d'éducation et pas que l'école. C'est comme ça que la formation de Max a pu rentrer dans l'ESPE.

ML : conception large de cette formation pour toutes les associations et tous les établissements d'éduc pop.

BR : schémas classiques, modèle avec délégation de 50 % de la formation aux partenaires, ici la FRMJC. On a regardé les contenus, et fait la répartition des contenus pour que le Master réponde au mieux aux besoins, en partant sur la branche des CPE, avec un parcours « encadrement éducatif », pour ceux qui ont échoué au CAPE CPE. C'est un Master recherche, on n'oppose pas les masters recherche et les masters pro. Ce n'est pas de la recherche-action mais de la recherche au sens universitaire. On leur donne les outils de la recherche, même si on reste connectés à un terrain, une population, un territoire. C'est la notion de « praticien intellectuel ».
ML : on a perdu des outils pour penser et agir. Ceux de l'éduc pop classique ne fonctionnaient plus pour une bonne partie d'entre eux. Comment armer les professionnels face à cela ? A l'ESPE de Créteil, il y avait des choses expérimentales. Les enseignants-chercheurs sont tous des praticiens. Bonne nouvelle : 474 heures-métier, ce qui est un peu plus que prévu.

Alban : auto-présentation.
RG
André Falcucci
JB Jobard, CAC. Pour le CAC, un point spécifique a été fait en CA avec un blanc-seing.
AC : idem pour la FAMDT

ML : créer un consortium ouvert pour le portage de cette formation. Max a rencontré les responsables syndicaux CGT à Uniformation (budget de 400 millions d'euros). Les a informés du changement de portage administratif. A demandé leur aide. Le discours a été très positif et optimiste. Uniformation ne devrait pas revenir en arrière maintenant que le Master est inscrit au RNSCP. **Un rendez-vous est fixé le 22 janvier à 14h30** avec le directeur sur 3 heures. Retour très positif de ces syndicalistes en raison du contexte : disparition du CIF (Loi de 71), tout cela saute. Les salariés se formeront sur leur temps libre, c'est un retour en arrière à avant 1971. Beaucoup d'argent sur la formation des chômeurs et adaptation à l'emploi et à l'outil de travail. En tant qu'employeurs, ce peut être intéressant pour nous. Présentée en avril au parlement pour un vote en juin, promulgation en sept pour être opérationnelle en janvier. Notre nouvelle promotion devrait être touchée par cette réforme Macron : nouvelle ingénierie financière, d'où l'importance d'un rendez-vous politique avec Uniformation.

AC : question aussi de l'AFDAS ?

ML : c'est à faire après. Il faut une négociation avec Uniformation et d'agréger ensuite un autre OPCA. Sont intéressés par des opérations liées. On doit sortir de ce rendez-vous avec toute l'opération ficelée.

JBJ : revient sur les 474 heures métier validées.

ML : ces heures ont été financées à la 1ère promo, pas à la seconde. Idée de les faire rentre au RNCP. On peut rediscuter de ces heures-là, on a un peu plus d'heures (80 heures en plus). Reste à voir comment ces heures vont être financées. Elles pourraient l'être : max 1 660 heures. On arrive à 1 274.

BR : on est sur 800, ce qui est un gros Master. A partir de 2019, on n'est pas sûr de pouvoir les garder. On est plutôt sur 600 ou 700 heures. C'est le cas de tous les Master MEEF qui sont encore à fort volume horaire.

JBJ : question de la fusion avec Marne-la-Vallée.

BR : nouvelles élections il y a moins de deux ans. La nouvelle majorité est contre la fusion avec l'UPEM qui est toute petite. Du coup, l'UPEC va mal, la situation est tendue. Grosse bataille politique et bataille des mandarins qui dépasse la logique politique. Des jeux d'acteurs terribles.

AC : comment est acceptée la formation avec la FRMJC ? Question de la gouvernance.

BR : il y a eu une signature protocolaire, ce qui n'arrive pas à tous les coups. Vrai soutien politique et entre personnes. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. C'est un tout petit objet qui ne pèse pas. A la création de cet objet, a été posée l'idée de repenser toute l'intervention : créer un document IUT qui crée du Bac + 2 et 3, avec de la recherche dès le début. Un objectif stratégique dès le départ, avec des recrutements : de jeunes chercheurs qui doivent produire pour construire leur carrière. C'est la logique de l'arrivée de Benjamin Moignard. Avoir ce Master est stratégique pour attirer des chercheurs au-delà du seul DUT. Idem pour le développement à l'International, très important dans ce Master. Idem pour la dimension d'engagement sur le terrain, dans les territoires.

AC JBJ : pose la question du travail avec Jean-Louis Laville et le CNAM (travail avec l'UFISC). Collège d'études mondial.

BR : trop petit objet pour être dangereux et inquiétés. Cette question des financements a été posée dès le début, avec des recherches de financements avec les employeurs pour travailler sans aucun misérabilisme.

ML : élargissement avec d'autres fédérations : c'est très positif pour les étudiants. Cela ouvre sur la dimension artistique.

BR : c'est cette dimension qui compte aujourd'hui. Les étudiants sont demandeurs de cette dimension artistique, qu'ils appellent « culturelle ». Partage d'une idéologie commune, ce n'est pas une formation neutre. La question de l'emploi est présente dans un Master métier.
AC : question du mode de pilotage : comment vous discutez ensemble : FRMJC, enseignants-chercheurs, intervenants.
BR : la question de la complicité est ici déterminante. Sur les relations humaines, des amitiés. C'est ce qui permet de tenir. Ca permet de porter les insuffisances du pilotage. Il faut travailler là-dessus : arriver du temps et des espaces pour construire avec les gens en formation. Il y a des fragilités qui se retrouvent. C'est un des enjeux en ouvrant à de nouveaux acteurs. Des instances sont prévues et obligatoires : conseil de perfectionnement. Réunions d'équipe qui ne sont pas aussi nombreuses que prévues et il n'y a jamais tout le monde en même temps. Idée de départ : confronter les deux univers : université et éduc pop.

ML : on a construit plusieurs étages, dans une pédagogie institutionnelle, la forme est importante. En pratique et en apprentissage institutionnel. Il y a un groupe-stage, véritable instance qui peut intervenir. Max et Camille y sont, il n'y a pas l'Université. Pb : il manque des postes à temps plein. Camille est à 60%. Ça marche parce qu'il y a cette relation humaine. Il y a aussi des conseils pédagogiques (3 fois/an sur une journée) : les Fédés devront y être + réunions pédagogiques entre formateurs. C'est un coût financier qui doit être pris en charge. C'est essentiel, avec un coût en temps et en énergie. Aujourd'hui, cela vit insuffisamment. On devrait pouvoir financer un poste à mi-temps sur cette seule formation.
Max espère être à temps plein sur la formation à la FRMJC. Rappel : deux visites de stage par an, cela fait 40 jours de pris. C'est là où ça pêche aujourd'hui. Un suivi de mémoire : indemnisé 10 heures mais au moins 40 heures réelles.

BR : le département que je dirige : 5 enseignants-chercheurs. Une est en congé parental, une en retraite. Année cruelle. Deux recrutements à venir. Il faut profiler les postes. Notre projet fait partie des éléments à prendre en compte. L'an prochain sera plus facile. Mais à partir de juin-juillet 2019, je ne serai plus sur la responsabilité du département. Cela fera peut-être plus de temps sur le Master.

ML : prochaine promo en janvier 2019 et la suivante en septembre 2019. Il faudra penser à du temps avec les tuteurs, qu'il faudra réunir.

JC : veut revenir à l'implication des 4 structures en temps et en moyens. Revient sur la décision du CA du CAC du 13 novembre. Qu'est-ce que ça veut dire en temps et en moyens ?

ML : a priori, en moyens, rien. On prend tous les frais en charge. Il reste à chacun de savoir la place qu'il veut prendre. Cela veut dire les 3 conseils pédagogiques par an, temps qui peuvent être passionnants. Autre aspect : sur les Fédés qui fédèrent des assos employeuses : il faut s'appuyer sur les stages comme levier de développement. Un cadre en formation : 30 000 euros sur 2 ans. Il y a un groupe de travail à faire là-dessus, plutôt pour l'Ufisc, la FAMDT et la Fédélima.

JC Boual : intervention directe sur la formation ?

ML : pas de pb. Rappel de BR : la moitié des heures du Master sont assurées par le partenaire, la Fédé MJC. On n'intervient pas là-dessus. Les contenus sont ajustés par le partenaire. Il faut reprendre le travail d'écriture du programme avec les nouveaux partenaires, notamment dans la renégociation avec l'Etat. Il y aura un travail de négo à faire + un travail de calendrier + un travail de réécriture du programme.

André : on a une occasion d'avoir des cadres qui correspondent à nos envies et besoins.
ML : revient sur la dimension militante. Il faut insister sur ce point.

JCB : question de la formation des bénévoles, très portée par le gouvernement aujourd'hui. Est-ce qu'on laisse cela à d'autres acteurs ?

BR : service de formation permanente continue de l'université m'interpelle sur les réponses à des appels d'offre sur ces questions. Refus de BR : il y a des acteurs de terrain qui le font, on n'a pas besoin d'y aller. On ne doit pas aller sur ces logiques marchandes. On a besoin du temps et de la rencontre.

ML : sujet très travaillé à la FR MJC. Attention à cette demande tous azimuts, à la logique gouvernementale des brevets en bénévolat. Nos cadres sont formés à être des formateurs de bénévoles. Dans la convention-cadre avec l'Université, il y avait 3 formations : une de bénévoles, une d'animateurs. Ces deux-là (sur 3) n'ont pas pu être assurées, fautes de troupes. ML représente cette formation des bénévoles qu'il rêve toujours de monter pour amener ces bénévoles (immigrés) vers un diplôme d'université. On n'a pas le temps aujourd'hui mais cela peut être fait dans cette nouvelle configuration. Idée de s'opposer aux formations uniquement techniques pour aller vers des formations de fond, d'idée.

Jugement pour la FR MJC : 3 mai.

BR : il va y avoir une nouvelle convention avec ce nouveau partenaire. Quand on fait la convention on est déjà en relation, on vise plus loin. On met plus d'objets qu'on en développe. Il faut penser le consortium de façon-cadre sur tous les publics auxquels on s'adresse. Il faut prévoir plusieurs étages.

ML : revient sur le juriste à payer. Il faut avancer vite, il faut gagner du temps. Propose un rdv avec l'avocat-juriste. C'est le consortium qui signera la convention avec l'UPEC, en mandatant quelqu'un pour le faire.

Calendrier :
- CA du CAC le 18 janvier
- propositions : 11 et 12/01 PM avec une préférence pour le 12/01. Maître Varoclier.
- avant le 18 : rencontre avec l'avocat spécialisé
- rencontre Uniformation du 22 janvier (Thierry DEZE) : rencontre à préparer
- 6 et 7 février : CA de la FAMDT
- temps de travail, juste après la décision du juge, avec l'équipe de l'Université.

- question des heures-métier. Il faut travailler sur ces questions pour les 474 heures. BR : sur les heures-master, il y a une discussion possible sur les heures déléguées. Il faut un temps où on s'approprie les contenus et la démarche. Il faut le faire juste après le 3 mai, sans tarder.

AC : la participation des intervenants dans les heures MJC.
ML : rappelle que les interventions sont bénévoles ou prises sur les temps de travail. On ne paye pas tout et tout le monde. Les gens des Fédés doivent intervenir dans le même aspect, en dehors des frais. On paye quelques interventions, en le décidant à l'avance. On garderait le même principe de ne pas rémunérer les intervenants mais seulement de prendre en charge leurs frais. L'ensemble des heures métier sont en discussion.